



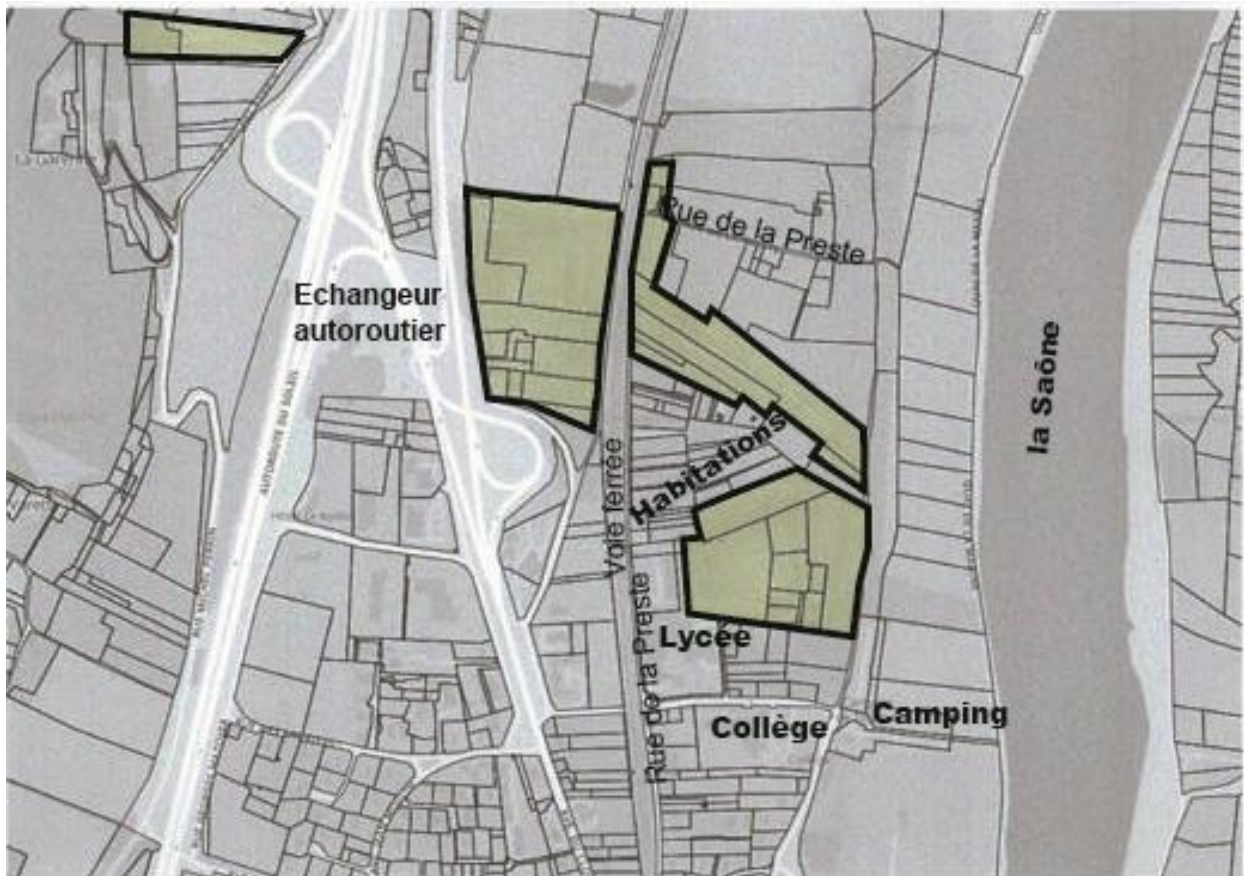
*ECLAT, un projet conçu loin des yeux du public et sur le dos des contribuables*

## **OÙ EN EST LE PROJET ECLAT ?**

En septembre 2019, le président du Conseil départemental annonçait sa décision d'implanter un parc d'attractions historiques dans la zone nord de la ville de Tournus. Mais depuis, rien. Jusqu'au 22 juillet 2021, date de l'adoption par le Conseil d'une convention avec la SAFER.

D'après les documents que nous avons pu obtenir, la convention porte sur l'acquisition de terrains destinés au projet ECLAT, soit **16 hectares** pour la somme de **2,1 M€**. Un périmètre qui laisse perplexe puisqu'il inclut plusieurs parcelles cultivées (2,5 ha) **juxtant un lycée, un collège et un lotissement dans le quartier Saint-Jean**. Y implanter un parc d'attractions serait insensé.

(encadrées, les parcelles dont l'acquisition est en cours par la SAFER, suite convention CD71)



### **Pourquoi acheter ces terrains ? Mystère. Qu'est-ce qu'on nous cache ?**

Sous couvert d'un projet « touristique », une opération de spéculation foncière ? Un détournement de procédure, certainement. Petits arrangements entre partenaires publics et privés... Et quid d'ECLAT ? **Les informations toujours promises incessamment... continuent d'être soigneusement cachées.**

Nous sommes en droit d'exiger des réponses puisqu'il s'agit d'argent public. Le président Accary et ses partenaires publics et privés agissent dans l'ombre. **EXIGEONS LA LUMIÈRE !** Le PLUi en cours d'élaboration est taillé sur mesure pour accompagner l'implantation du parc ECLAT ; il est inadmissible que le public et les élus du territoire ne soient pas pleinement informés du projet avant l'enquête publique.

## Qui va payer ?

Au moins 2 160 000 € pour une première tranche d'acquisition du foncier ;  
+ ≥ 2 M€ pour une passerelle par-dessus la ligne ferroviaire, depuis le parking ;  
+ ≥ 2 M€ pour le parking et autres aménagements de voirie (sortie A6, accès au parking) ;  
+ les réseaux (gaz, électricité, eau, assainissement, fibre, vidéosurveillance, etc.) ;  
+ l'aménagement d'un point de vente de produits locaux et autres aménagements ;  
+ études environnementales, études de marché et de réversibilité ;  
+ coûts du montage juridico-financier; promotion.

**TOTAL : plusieurs millions d'euros d'argent public payés par le Département, la comcom, la commune, sur le dos des contribuables, pour un projet qui n'est d'aucune utilité publique.**

La Caisse des dépôts et consignations (CDC) et des investisseurs privés paieraient pour les équipements de loisirs.

## Pour faire quoi ?

Un énième parc à thème en France. Une réplique en carton-pâte d'une « ruelle médiévale » aux portes d'une vraie cité médiévale, avec des animations tape-à-l'œil, un fourbi de clichés historiques (tournois, armures, gladiateurs, empereurs romains, etc.) ; un projet dit « culturel » qui n'est qu'une opération commerciale de l'industrie des loisirs, subventionnée avec l'argent public.

**C'est un projet démodé qui aura vite fait de rejoindre le cimetière des parcs d'attractions** tels que Mirapolis, l'Archéodrome et tant d'autres, un projet sans envergure de 10 ha (+ 6 ha pour le parking) qui n'arrivera jamais à la cheville d'un Puy du Fou (130 ha et plus). Ouvert seulement 5 mois de l'année, il ne créerait que peu d'emplois saisonniers et très peu de retombées économiques locales. Ce projet, prétendue « porte d'entrée du territoire », n'attirera que des familles à la demi-journée en quête d'attractions pour enfants, avec restauration et boutiques sur site, et beaucoup repartiront sur l'A6 sans même avoir visité la ville. Un repoussoir pour les voyageurs en quête d'authenticité, d'art et d'histoire en Saône-et-Loire.

## Quels impacts sur l'environnement ?

Le bétonnage de terres agricoles, le gaspillage d'énergie et de ressources naturelles, une pollution accrue, des émissions de gaz à effet de serre responsables du réchauffement climatique, la perte de biodiversité, autant d'atteintes à notre environnement, notre santé et notre qualité de vie.

## Et pourquoi pas un projet d'utilité publique ?

La Saône-et-Loire attire plus d'un million de visiteurs chaque année. **Notre patrimoine est notre richesse.** Il s'agit donc de **le préserver** et de **le restaurer**. Pourtant le patrimoine tournusien est en déliquescence (église de la Madeleine) ou en déshérence (musée Greuze, musée du vélo très peu mis en valeur) et aurait besoin de ces financements publics. D'autres projets d'utilité publique pourraient aussi en bénéficier telle que la sauvegarde de terres agricoles pour des projets de maraichage bio pour nourrir la ville ; ou un toit sur la piscine intercommunale, avec chauffage géothermique, qui permettrait à tous, et surtout aux enfants, d'en profiter toute l'année. Des millions qui profiteraient aux tournusiens, tout en créant des emplois pérennes.

**Le collectif Pas d'ECLAT : La Confédération Paysanne 71, Terre de Liens BFC, France Nature Environnement 71, EcologicAction 71, CNT 71, EELV BFC, Groupe Libertaire 71, PCF 71, La France Insoumise 71, Mâcon Citoyens, GRS 71, Cap Écologie et des citoyennes et citoyens du Tournugeois et de Saône-et-Loire.**

Site internet : [www.pasdeclat.fr](http://www.pasdeclat.fr) ; contact : [pasdeclat@protonmail.com](mailto:pasdeclat@protonmail.com)